



283715 - Il commet des actes interdits quand il est tout seul et voudrait un remède

question

J'espère que vous me sauverez du châtement et de la colère divine. Je suis un musulman élevé en tant que tel et imprégné de bonnes meurs. Je me comporte en conséquence devant les autres. Cependant, quel malheur! Que je suis faible! J'explore des photos et video pornographiques sur mon portable quand je suis à l'abri des regards. Je sais qu'Allah me voit. Ce qui ne m'empêche pas de me livrer à ces actes odieux. Je ne me contente pas de visionner ces éléments mais je pratique la masturbation bien que marié et père d'enfants. Je sais que mon comportement m'assimile aux animaux vis-à-vis d'Allah très-haut. Je sais encore que mes actes effacent et détruisent mes bons actes comme la prière et le repentir. Je m'abstiens un jour ou deux avant de récidiver puisque j'éprouve au fond de moi-même une forte et étrange impulsion à regarder les images et vidéos pornographiques et à me livrer à la fornication. Je ne sais que faire. Je sais que si Allah me donne la mort, j'irai en enfer. Je n'y peux rien. Rattrapez moi! Sauvez moi! Puisse Allah le Très-haut vous accorder Sa miséricorde.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Cher frère,

Nous comprenons votre souffrance psychologique qui découle des efforts que vous déployez pour cesser les actes de désobéissance. C'est un signe positif qui montre que bien que partiellement malade votre coeur n'en reste pas essentiellement sain.

Le remède radical de votre maladie ne s'obtient que quand vous aurez fermé toute porte aboutissant à la désobéissance envers Allah et toute porte qui aboutit au désespoir par rapport à



la miséricorde d'Allah. Sous ce rapport le Très-haut dit: ... (Coran,39:53). Il dit encore: Qui n'invoquent pas d'autre dieu avec Allah et ne tuent pas la vie qu'Allah a rendue sacrée, sauf à bon droit; qui ne commettent pas de fornication - car quiconque fait cela encourra une punition et le châtiment lui sera doublé, au Jour de la Résurrection, et il y demeurera éternellement couvert d'ignominie; sauf celui qui se repent, croit et accomplit une bonne œuvre; ceux-là Allah changera leurs mauvaises actions en bonnes, et Allah est Pardonneur et Miséricordieux; et quiconque se repent et accomplit une bonne œuvre c'est vers Allah qu'aboutira son retour. (Coran,25:68-71)

Dans son livre intitulé al-djawab al-kaafi (p.165), Ibn al-Qayyim (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: «La juste sagesse divine veut que le repentir soit comme celui qui n'a jamais péché. Allah le Transcendant a garanti à celui qui se repent après avoir commis le shirk, l'homicide et la fornication qu'Il changera ses mauvais actes en bons. Ceci s'applique à toute personne qui se repent après avoir commis un péché. A ce propos, le Très-haut dit: « Dis: Ô Mes serviteurs qui avez commis des excès à votre propre détriment, ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah. Car Allah pardonne tous les péchés. Oui, c'est Lui le Pardonneur, le Très Miséricordieux. (Coran,39:53) La portée générale de cette parole n'exclut aucun péché mais elle ne concerne que les repentis.» Dans Son livre, Allah le Très-haut décrit les pieux comme étant des gens qui, chaque fois qu'ils commettent des péchés majeurs ou se font une injustice à travers la commission de péchés mineurs, se souviennent du Puissant et Pardonneur et sollicitent le pardon de leurs péchés au lieu d'y persister et de persévérer dans la désobéissance.

L'Auguste et Majestueux a dit: Et concourez au pardon de votre Seigneur, et à un Jardin (paradis) large comme les cieux et la terre, préparé pour les pieux, qui dépensent dans l'aisance et dans l'adversité, qui dominent leur rage et pardonnent à autrui - car Allah aime les bienfaisants - et pour ceux qui, s'ils ont commis quelque turpitude ou causé quelque préjudice à leurs propres âmes (en désobéissant à Allah), se souviennent d'Allah et demandent pardon pour leurs péchés - et qui est-ce qui pardonne les péchés sinon Allah? - et qui ne persistent pas sciemment dans le mal qu'ils ont fait. Ceux-là ont pour récompense le pardon de leur Seigneur, ainsi que les Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement. Comme est beau le salaire de ceux qui font le bien! (Coran,3:133-136)



Persévérer dans les péchés c'est refuser de s'en passer et récidiver de manière récurrente sans se repentir ni demander pardon. Celui qui commet un péché puis se repent sincèrement puis récidive puis se repent sincèrement et continue ainsi à passer du péché au repentir et au regret, reste éligible au patron du Miséricordieux et Clément. Il est endroit d'espérer qu'Allah lui pardonne ses faux pas et le libère du péché.

Abou Hourayrah déclare avoir entendu le Prophète (Bénédictin et salut soient sur lui) dire: « Certes un fidèle serviteur d'Allah a commis un péché et dit:

-Maître, j'ai commis un péché. Pardonne moi.

- Mon serviteur sait-il qu'il a un Maître qui peut pardonner ou ne pas le faire? J'ai pardonné à Mon serviteur. Ce dernier resta un temps avant de récidiver et dire: Maître, j'ai commis un autre péché. Pardonne-moi.

- Mon serviteur sait-il qu'il a un Maître qui peut pardonner ou ne pas le faire? J'ai pardonné à Mon serviteur. Ce dernier resta un temps avant de récidiver et dire: Maître, j'ai commis un autre péché. Pardonne-moi.

- Mon serviteur sait-il qu'il a un Maître qui peut pardonner ou ne pas le faire? J'ai pardonné à Mon serviteur trois fois. Qu'il fasse ce qu'il veut (Rapporté par al-Boukhari, 7507- et par Mouslim, 2758.

An-Nawawi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) écrit dans son commentaire sur le Sahih de Mouslim: «Si l'on répétait le péché cent fois, voire mille fois, voire plus et que l'on se repent à chaque fois, le repentir est agréé et le péché effacé. Si on se repent une seule fois après tous les péchés, le repentir reste juste.

Les propos du Puissant et Majestueux adressés au récidiviste: **Fais ce que tu veux, Je te pardonne.** signifient: aussi long que tu commets le péché puis te repens, Je te pardonnerai. »

Continuez de vous repentir après chaque péché et soyez sincère en regrettant profondément les péchés du passé et en étant résolu à ne jamais récidiver. Efforcez vous ensuite à rendre votre repentir plus complet en procédant comme suit:



-Bloquez les voies qui vous attirent vers le péché en évitant de rester tout seul.Soyez toujours avec les gens , notamment votre épouse et vos enfants.Si vous êtes à l'étranger séparé de votre femme, efforcez vous à la faire venir.Ne restez pas à l'étranger loin de votre épouse. Faites en sorte qu'elle vienne vous protéger.Si vous vivez au sein de vos proches, ne vous éloignez pas d'eux. Cherchez à plaire à votre femme et veillez à satisfaire son besoin(sexuel) chaque fois que vous éprouvez l'envie de regarder (une femme) ou la voyez.Ne laissez pas le diable vous pousser à assouvir votre désir sexuel de manière illicite.Préférez le licite.

Trouvez vous toujours une occupation utile ici-bas et dans l'au-delà.Rien n'est pire que l'oisiveté.

-Déconnectez votre portable définitivement .Nous pensons même qu'il est plus utile pour vous d'utiliser un téléphone non connecté à Internet.

-Consolidez la foi dans votre coeur, encrez y la crainte d'Allah et la conscience de Son examen des comptes.Soyez conscient de Son contrôle.

-Veuillez à la fréquente lecture du saint Coran, à la pratique des prières surrogatoires notamment celles nocturnes.

-Demandez fréquemment à être bien guidé car l'invocation la plus utile à faire pour soi-même est :
[guide nous sur le droit chemin.](#)

Pour connaitre les moyens qui aident à se passer des films pornographiques , voir la réponse donnée à la question n°[210259](#).

Nous demandons à Allah de vous raffermir et de vous guider.Allah est Celui qui assiste à faire ce qu'Il aime et agréé.